



Centre Local d'Information et de
Coordination du Pays Bellegardien

Compte-rendu Commission des Aînés du Pays Bellegardien



CLIC DU PAYS BELLEGARDIEN

06.09.2022

Centre Jean Marinet
VALSERHONE

Présents :

M. Gilles FAVRE, Co-président de la MARPA « Les Carlins », Champfromier

Mme Monique PILLARD, retraitée, Confort

Mme Hélène BONNIN, bénévole au CCAS de Confort

Mme Marie-Louise VINCENT, animatrice EHPAD Croix Rouge

Mme Jacqueline PUTHET, directrice des EHPAD Saint Vincent et Sœur Rosalie

Mme Jacqueline MENU, retraitée, Valserhône

Mme Claude CARJOT, membre du CCAS de Confort

Mme Régine LANÇON, membre du CCAS de Valserhône

Mme Odette DUPIN, membre du CCAS de Valserhône

M. André POUGHEON, membre du CCAS de Valserhône

Mme Hélène ANTOINE, Responsable du Pôle Seniors et Santé / CLIC, CCPB

Mme Ophélie SABOT, Assistante de coordination CLIC, CCPB

Excusés :

M. Frédéric MALFAIT, Vice-Président CCPB en charge du Pôle Seniors et Santé

Mme Françoise BRAMBILLA, Présidente du Club des Aînés de Giron

1. Tour de table et présentation des participants

2. Rappel rapide du cadre de la Commission des Aînés

La Commission des Aînés a été créée, suite à la Charte des Aînés, pour représenter les Aînés du territoire afin d'avoir une meilleure compréhension de leurs attentes, une meilleure représentation au sein des instances et de pouvoir participer au montage d'actions.

Elle est composée de personnes retraitées du territoire (éventuellement membres d'un CCAS et/ou membre d'un club) qui le souhaitent.

Elle est animée par le CLIC du Pays Bellegardien.

La Commission travaille en lien avec les EHPAD et la MARPA depuis de nombreuses années, notamment pour l'organisation de la Semaine Bleue.

3. Projet de bénévolat/ visites auprès de personnes âgées

La Commission souhaite travailler autour de la question du bénévolat auprès des personnes âgées (soutien lors des actions collectives/ sorties des EHPAD/ MARPA, visites aux personnes isolées, à domicile et en structures).

Les structures (EHPAD/ MARPA) ont déjà fait remonter leurs manques d'accompagnateurs bénévoles, notamment pour des sorties ponctuelles.

3.1. Etat des lieux de l'existant ; point sur les besoins

CCAS de Valsenhône :

Mme Odette DUPIN explique que le CCAS de Valsenhône a réalisé fin 2021 une enquête auprès des seniors pour connaître leurs attentes sur différentes thématiques, dont le bénévolat.

Quelques personnes ont indiqué être intéressées pour rendre visite à des personnes âgées à domicile.

Une première réunion a eu lieu avec ces personnes. Il en est ressorti qu'un cadre, voire une formation, était nécessaire pour ce type d'intervention.

EHPAD Croix Rouge :

Marie-Louise VINCENT souligne le besoin de personnes qui viendraient soutenir l'animatrice sur certaines actions. Cela permettrait à un plus grand nombre de résidents de bénéficier d'animations.

Difficultés :

- souvent, peur des bénévoles à s'investir sur le long terme
- les bénévoles sont souvent réticents à signer une convention/ charte, ils ont l'impression de « perdre en liberté ».

→ Importance de bien expliquer ce document, qui est nécessaire pour cadrer/ protéger.

→ Bien définir les tâches du bénévole, selon ses envies et les besoins (notées dans la charte).

→ Importance de l'accueil fait au bénévole dans la structure.

EHPAD Saint Vincent et Sœur Rosalie :

Mme PUTHET souligne que la convention permet de protéger, et le bénévole, et la structure :

- en définissant les missions du bénévole
- en s'assurant que les deux parties sont couvertes par une assurance ; le bénévole pouvant être victime d'un accident, ou en causer un, pendant ses interventions.

→ Prendre le temps de recevoir le bénévole, lui expliquer les objectifs de la convention.

→ Importance que le bénévole ait conscience des difficultés du public en EHPAD, souvent, très dépendant, et très dégradé dans ses fonctions cognitives.

→ Valoriser l'engagement : la présence d'un bénévole 1 fois par mois est toujours mieux que personne !

Une présence régulière (une fois par semaine par exemple) permet à l'animatrice d'organiser des activités précises.

Visite aux personnes âgées isolées : Mme Puthet rappelle que l'intention est louable, mais souvent, les personnes ayant peu de famille sont habituées à être isolées. Le collectif de la structure peut déjà être lourd pour ces personnes. Elles n'en ressentent pas forcément le besoin.

- ⇒ Un accompagnement en individuel des résidents pourra être proposé dans un deuxième temps, aux bénévoles qui le souhaitent, et à la demande des résidents.

MARPA :

M. FAVRE rappelle que le concept de la MARPA repose sur le bénévolat.

Besoins en bénévoles sur les animations, mais aussi au bureau pour participer au fonctionnement (administratif) de l'association.

Objectif : partir des envies/ compétences des personnes, et répartir les tâches.

Importance que les bénévoles s'investissent sur le long terme.

→ Importance de remercier le bénévole. Geste de reconnaissance de la structure pour son investissement.

CCAS de Confort :

Mme CARJOT, membre du CCAS de Confort, souligne que certains CCAS, dont celui de Confort, pratiquent déjà les visites à domicile chez les personnes isolées, notamment dans le cadre du plan Canicule.

Voir Conventions de bénévolat Itinova et MARPA jointes au CR.

Besoins :

- Les structures cherchent en premier lieu des bénévoles pour les animations, les sorties
- Les visites individuelles (en structure ou à domicile) seront à réfléchir dans un 2^{ème} temps

Pistes de recrutement de bénévoles :

- L'association France Bénévolat, qui permet de faire l'intermédiaire entre les personnes intéressées pour faire du bénévolat et les structures cherchant des bénévoles.

→ Certains des EHPAD présents sont déjà passés par le biais de France Bénévolat pour recruter des bénévoles, mais cela n'a pas abouti. La difficulté reste la même.

- Certains EHPAD recrutent des jeunes en service civique, ou via la mission locale.

→ Idem, cela a été tenté sur le territoire, mais sans succès.

3.2. Proposition d'organisation de bénévolat

La Commission propose de constituer un « vivier » de personnes prêtes à s'investir ponctuellement, pas forcément affectées à un établissement précis.

Ce groupe pourra être constitué des membres de la Commission des Aînés qui le souhaitent, mais également de toutes les personnes intéressées. Chacun peut en parler autour de lui !

Ces personnes pourraient signer les conventions des différents établissements.

L'idée serait que les besoins en bénévolat leurs soient envoyés, afin que les personnes intéressées et disponibles se manifestent.

Ces bénévoles pourront bien entendu s'ancrer de manière plus pérenne au sein des établissements s'ils le souhaitent.

Certains membres de la Commission sont déjà engagés, ou aimeraient s'engager dans cette démarche, plus ou moins ponctuellement :

- Jacqueline MENU auprès de l'EHPAD Croix Rouge (accompagnement de sorties notamment)
- Régine LANCON, à l'EHPAD Saint Vincent ou Sœur Rosalie
- Monique PILLARD à l'EHPAD Sœur Rosalie (accompagnement de sorties notamment)
- André POUGHEON : à la MARPA, conduite du minibus et proposition de formation de chauffeurs/ attaches, etc.
- Hélène BONNIN est déjà engagée à la MARPA.
- Claude CARJOT : fait déjà des visites à domicile à Confort dans le cadre du CCAS. Pourrait également accompagner des sorties, à l'EHPAD Sœur Rosalie par exemple, et conduire le minibus.

PLANNING proposé :

La Commission propose de faire une réunion début novembre, avec les membres de la Commission, les représentants des structures, et toutes les personnes intéressées, pour expliquer le projet. L'objectif sera pour les personnes intéressées de signer toutes les conventions afin d'intervenir facilement quand une structure a besoin d'aide.

Pour cette date,

- ⇒ *Le CLIC envoie un mail à toutes les communes de la CCPB pour les informer du projet, et qu'elles puissent le diffuser à toutes les personnes intéressées (membres des CCAS notamment).*
- ⇒ *Le CCAS de Valserhône relaye l'information à toutes les personnes ayant notées être intéressées dans le sondage.*
- ⇒ *Les membres de la Commission en parlent autour d'eux.*

En 2023, un point presse pourra être organisé à destination des médias (journaux/ radio), et des responsables de communication de la CCPB et de la Mairie de Valserhône, en présence des membres de la Commission et des représentants des structures, afin de communiquer plus largement sur ce projet.

4. Finalisation préparation Semaine Bleue 2022

Distribution de la communication (flyers, affiches) qui sera également envoyée par mail dans les prochains jours.



Ophélie SABOT sera en congé maternité fin octobre.

Il est prévu qu'elle soit présente sur les balades de Confort et Valsershône.

Séverine AS sera présente sur les balades de Giron et Chanay.

Il est important que des référents de la Commission soient également présents lors des balades.

4.1. Rappel sur les dates, heures, parcours proposés et définition des référents :

- **Lundi 3 octobre à 14h : Giron** : Roche Fauconnière.

4 km maximum, dénivelé moyen. Route goudronnée (calme) et sentier.

Départ de La Croix de Giron.

Référents : Françoise BRAMBILLA, Claude CARJOT + Maryse GRENARD ?

- **Mardi 4 octobre à 14h : Confort** : Le pont des Pierres par la Voie du Tram.

5 km maximum, peu de dénivelé, une partie sur goudron, une partie sur sentier.

Départ du Tram Bar à Confort. Aller-retour par le même sentier.

Référents : Claude CARJOT, Jacqueline MENU + Régine LANCON ?

- **Jeudi 6 octobre à 14h : Chanay** : « A travers la Michaille ».

5 km maximum, peu de dénivelé, une partie sur goudron, une partie sur sentier.

Départ de l'aire des campings car, aller-retour par le même chemin.

Point d'eau et toilettes accessibles au parking.

Référents : Chantal SERRA, Malou GOIFFON + André POUGHEON si besoin

- **Vendredi 7 octobre à 14h : Valsershône** : Les Berges du Rhône

2,5 km maximum, pas de dénivelé, goudronné, accessible à tous.

Départ du CLIC. Balade en aller-retour.

Référents : Odette DUPIN, André POUGHEON, Jacqueline MENU, Régine LANCON

Chaque balade pourra être adaptée (raccourcie, etc.) en fonction du groupe, si besoin.

En cas de mauvais temps, les balades pourraient être décalées à la semaine suivante (du 10 au 14 octobre)

4.2. Communication et inscriptions

Le CLIC a informé par mail les 4 Mairies des communes où se dérouleront les balades, et demandé une salle pour le goûter, en cas de météo mitigée.

Giron : ok pour la salle polyvalente

Confort : ok pour la salle pour Tous

Chanay : ok pour la salle des fêtes

Valserhône : ok pour la salle des expositions - Centre Jean Marinet

Le CLIC envoie dans les prochains jours la communication aux usagers, aux partenaires et aux médias.

Les inscriptions sont obligatoires auprès du CLIC, avant le vendredi 30 septembre 2022.

Le CLIC recontactera les personnes qui s'étaient inscrites en 2020 pour voir s'ils souhaitent toujours participer.

Il est proposé aux participants de venir avec un vêtement, un accessoire, etc. de couleur bleue pour se reconnaître et créer une unité dans le groupe.

4.3. Goûters

Le CLIC se charge des courses pour les goûters, offerts par la CCPB.

Boissons : eau, jus de fruits, sirops, cidre

Goûters en emballages individuels, pour des raisons sanitaires.